



MAIRIE DE FOUILLOY

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal Du 09 Octobre 2020

Le vendredi 9 Octobre 2020, Le conseil municipal de Fouilloy, convoqué le 2 Octobre 2020, pour traiter l'ordre du jour ci-dessous, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Mr Yves DUCROCQ, Maire de Fouilloy.

Etaient présents : Mesdames CAPON Martine, NOIRET Isabelle, SAUVAL Christèle, DESCOUTURES Sonia, DEFRUIT Claudie, DEVAUX Katia, LECOCQ Catherine, CAPLAIN Jessica, LEGRAND Isabelle,
Messieurs DUCROCQ Yves, BAILLET Ludovic, PICARD Sylvestre, BOCQUET Philippe, RONDOT Serge, SAGEZ Yves, SMERDA Stéphane, GRIMAL Dominique.

Etaient excusés : M. DETRE François- Xavier donnant pouvoir à M. SMERDA Stéphane
M. RICARD Rémi donne pouvoir à Me CAPON Martine

Mr Yves DUCROCQ ouvre la séance le vendredi 9 octobre à 19h00.

Demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour :

Annuler la commission du personnel

Vote d'une nouvelle commission du personnel

Modifier la délibération N°4 renouvellement d'un nouveau contrat PEC

Adopté à l'unanimité

Ordre du jour abordé :

Ordre du jour abordé :	1
Approbation du Procès-verbal du dernier conseil municipal du 24/07/2020 et 18/09/2020 :	2
Nomination d'un secrétaire de séance :	2
1. Délibération contrat d'apprentissage :	2
2. Délibération attribution d'une NBI de 20 points « Maître d'apprentissage » à un Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe :	2
3. Délibération modification de l'IFSE à un Agent technique Principal de 2 ^{ème} classe :	3
4. Délibération renouvellement d'un nouveau contrat PEC :	3
5. Délibération modification du tableau des effectifs :	3
6. Délibération Renouvellement de la taxe d'Aménagement :	5
7. Délibération Subvention aux jardins ouvriers :	5
8. Délibération annulation « Commission Périscolaire et Affaires Scolaires » du 24/07/2020 :	5
9. Délibération vote « Commission Périscolaire et affaires Scolaires » :	6
10. Délibération Approbation du bilan d'activités 2019 de la C.C.V.S :	6
Questions diverses :	7

**MAIRIE DE FOUILLOY****Approbation du Procès-verbal du dernier conseil municipal du 24/07/2020 et 18/09/2020 :**

- Remarque de Mme DEFRUIT : Chèque CESU impayé de 999,85 : Je suis étonnée qu'une DBM n'ait pas été réalisée sur le compte 673 / A vérifier

Nomination d'un secrétaire de séance :

Proposition de Mme Jessica CAPLAIN comme secrétaire de séance.

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adoptée à l'unanimité.

La secrétaire pour cette séance est Mme Jessica CAPLAIN

1. Délibération contrat d'apprentissage :

Mr le Maire a reçu une demande d'un jeune Fouilloisien souhaitant réaliser un contrat d'apprentissage en espaces verts sur la commune avec l'école Maison. Familiale. Rurale d'Éclusier Vaux.

Dans l'optique de développer le service espaces vert et dans un souci d'optimisation des coûts pour la commune cette demande a été validée. Ce contrat débute du 05/10/2020 au 31/08/2022 sur deux ans et sera pris en charge par le Centre National Fonction Publique Territoriale à hauteur de 50%. Le reste à charge pour la commune sera de 5465^e.

M. Le Maire demande au Conseil de bien vouloir délibérer pour la signature de ce contrat d'apprentissage.

Résultat du vote à main levée :

Pour : 16

Contre : 1 Me Defruit

Abstentions : 2 Me Legrand et M. Grimal

Adoptée à la majorité**2. Délibération attribution d'une NBI de 20 points « Maître d'apprentissage » à un Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe :**

Dans le cadre du contrat d'apprentissage qui vient d'être voté, une Nouvelle Bonification Indiciaire de 20 points pour « Maître d'Apprentissage » doit être attribuée au référent et tuteur de ce contrat.

En attribuant la NBI de 20 points pour « maître d'apprentissage » à un Agent technique Principal de 2^{ème} classe, celle qui lui est attribuée actuellement de 10 points devient caduque.

M. le Maire demande au Conseil de voter cette NBI

Résultat du vote à main levée :

Pour : 16

Contre : 1 Mme Defruit 1 M. Grimal

Abstentions : 1 Mme Legrand

Adoptée à la majorité

**MAIRIE DE FOUILLOY****3. Délibération modification de l'IFSE à un Agent technique Principal de 2^{ème} classe :**

L'agent technique principal de 2^{ème} classe dont il est fait référence dans la délibération précédente a donc perdu sa NBI initiale de 10 points.

Après prise d'informations et validation par la perception ; cette perte de NBI de 10 points peut être compensée par une augmentation équivalente de son « Indemnité Fonction Sujétion Expertise » mensuelle.

Nous proposons donc d'augmenter l'IFSE mensuel de cet agent technique principal de 2^{ème} classe du montant équivalent perdu.

M. le Maire demande l'approbation du Conseil sur cette demande

Résultat du vote à main levée :

Pour : 16

Contre : 2 M. Grimal Me Defruit

Abstentions : 1 Me Legrand

Adoptée à la majorité**4. Délibération renouvellement d'un nouveau contrat PEC :**

Le contrat « Parcours Emploi Compétence » actuel en espaces verts arrivant à son terme, le renouvellement de celui-ci pour un an aux mêmes conditions a été accepté.

Il sera renouvelé du 01/10/2020 au 30/09/2021.

M. Le Maire demande au Conseil d'approuver la création de ces deux contrats

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adoptée à l'unanimité**5. Délibération modification du tableau des effectifs :**

Les créations de contrat d'apprentissage et contrats PEC doivent figurer au tableau des effectifs de la commune A ce titre, nous proposons la mise à jour ci-dessous du tableau des effectifs

M. le Maire demande donc de modifier le tableau comme joint ci-dessous :



Arrondissement d'Amiens

Canton de Corbie

MAIRIE DE FOUILLOY

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/10/2020

CADRES D'EMPLOIS	GRADES	NOMBRE D'EMPLOIS ET DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
FILIERE ADMINISTRATIVE - Adjoint Administratif Territorial	- Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} classe - Adjoint Administratif Titulaire - Adjoint Administratif stagiaire - Agent Administratif	1 – TC Mme Houndé 1 – TNC Mme Lainé 1 – TC Me BEGUIN 1 – TC Mme Vergeur
FILIERE TECHNIQUE - Adjoint Technique Territorial	- Agent de Maîtrise - Adjoint Technique principal de 1 ^{ère} classe Adjointes Techniques Principal 2 ^{ème} classe - Adjointes Techniques de 2 ^{ème} classe Apprenti Contrat P.E.C Contractuel	1 – TC Mme <u>Pernes</u> 6 – TC - Mmes <u>Rencu</u> – <u>Bosco</u> – <u>Lefebvre</u> <u>Ms Rousse</u> – <u>Maquaire</u> – <u>Toupin</u> 1 – TC M. <u>Carpentier</u> 1 – TCM. <u>Lecomte</u> 1 – TC M Leroy – 1 – TC. <u>Marmy</u> – 1 TNC- <u>M. Harrau</u> 1 – TNC Me <u>Destaumin</u>
FILIERE ANIMATION - Animateur Territorial - Adjoint d'Animation Territorial	- Animateurs - Adjointes d'Animation principal de 2 ^{ème} classe Adjoint Animation Agent d'animation Contractuel Contrat PEC	2 – TC M. <u>Manv</u> – Mme <u>Paris</u> 1 – TC Mme <u>Debeaufeu</u> 1 – TC Mme <u>Mendes</u> 1 – TC Mme <u>Phelly</u> 2 – Poissonnier – <u>Audoux</u> (2 Ch)
FILIERE MEDICO-SOCIALE - ATSEM	Atsem principale de 1 ^{ère} classe	1 – TC Mme <u>Postel</u>

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération est adoptée à l'unanimité

14, rue Jules Lardière – B.P. 7 – 80800 FOUILLOY

☎ : 03.22.48.12.19 Fax : 03.22.48.03.42

courriel : mairie.fouilloy@gmail.com



6. Délibération Renouvellement de la taxe d'Aménagement :

La part communale de la taxe d'aménagement est instituée de plein droit dans les collectivités disposant d'un **Plan Local Urbanisme** ou **Plan d'Occupation Sols**. Cette taxe est déjà instaurée sur la commune de Fouilloy et son taux d'application est valable un an après quoi il peut être modifié.

Le taux actuel de la **taxe d'aménagement** sur la commune est de 3%

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants ;

Nous proposons de conserver le taux de 3% pour la taxe d'aménagement pour cette nouvelle année et d'exonérer de cette taxe les abris de jardin, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable.

Mr le Maire demande au conseil municipal d'approuver cette délibération

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adoptée à l'unanimité

7. Délibération Subvention aux jardins ouvriers :

L'association des jardins ouvriers a sollicité une subvention pour l'année 2020 à hauteur de 300€ Qui a été validée par la commission des fêtes, cérémonies et associations.

Mr le Maire demande donc l'approbation au conseil municipal pour cette subvention

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adoptée à l'unanimité

8. Délibération annulation « Commission Périscolaire et Affaires Scolaires » du 24/07/2020 :

Lors du conseil municipal du 24 juillet 2020, nous avons défini les membres de la commission Périscolaire et Affaires scolaires.

Or, lors du conseil suivant du 18 septembre il a été fait remarquer que la commission périscolaire devait Comporter un représentant du CPEF.

Ainsi, nous proposons d'annuler la délibération du 24/07 pour ensuite revoter une nouvelle liste.

Mr le Maire demande donc l'annulation de la délibération du 24/07/20 concernant la définition des membres de la commission périscolaire et affaires scolaires



Arrondissement d'Amiens

Canton de Corbie

MAIRIE DE FOUILLOY**Résultat du vote à main levée :**

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adoptée à l'unanimité**9. Délibération vote « Commission Périscolaire et affaires Scolaires »**

La vice-présidence de cette commission sera assurée par Mr Philippe BOCQUET

La liste des membres proposée pour cette commission doit comporter des conseillers de l'opposition, un ou des membres du CPEF et des volontaires de la commune.

La liste proposée est la suivante :

Président : Yves DUCROCQ

BOCQUET Philippe

CAPON Martine

LECOCQ Catherine

DEVAUX Katia

CAPLAIN Jessica

LEGRAND Isabelle

RAYEZ Séverine

PICARD Valérie

BRINGUET Grégory**Résultat du vote à bulletin :**

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adoptée à l'unanimité**10. Délibération Approbation du bilan d'activités 2019 de la C.C.V.S**

Le bilan d'activité 2019 de la Communauté de Communes du Val de Somme a été adopté lors du conseil communautaire du 30 septembre 2020.

Ce bilan a été diffusé à l'ensemble des membres du conseil municipal par mail afin de s'en informer. Il est disponible au secrétariat.

L'objet de cette délibération concerne l'approbation du bilan d'activités 2019 de la Communauté Communes Val Somme

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adoptée à l'unanimité



Arrondissement d'Amiens

Canton de Corbie

MAIRIE DE FOUILLOY**11 – Délibération annulation « commission du personnel » du 24/07/2020**

- Président Yves DUCROCQ
- BAILLET Ludovic
- CAPON Martine
- PICARD Sylvestre
- NOIRET Isabelle
- BOCQUET Philippe

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adoptée à l'unanimité**12 – Délibération vote « commission du personnel »**

- Président Yves DUCROCQ
- BAILLET Ludovic
- CAPON Martine
- PICARD Sylvestre
- NOIRET Isabelle
- BOCQUET Philippe
- **DEFRUIT Claudie**
- **SMERDA Stéphane**

Résultat du vote à bulletin :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adoptée à l'unanimité**Questions diverses :**

Mme LEGRAND : L'opération brioche est-elle maintenue ?

Mme CAPON : Non l'opération n'est pas maintenue en raison du COVID19. Elle est annulée

Mme DEFRUIT : Avez-vous des amateurs pour la maison Thiérache.

Mr le Maire : Une personne est intéressée Maître Bouthors prend en charge ce dossier. Nous avons eu un contact téléphonique concernant les questions de conformités aux normes actuelles.

Mme DEFRUIT : Où en est la vente des terrains des marronniers ?

Mr le Maire : Un compromis a été signé avec Mr Hamidi pour le 1er terrain.

Un rendez-vous est fixé pour signer le compromis du second.

Mme DEFRUIT : Où en est le sujet de l'impasse des roseaux ?

Nous attendions une réponse du beau-frère de Mr Baillet qui gère la tutelle.

Me DEFRUIT : Un courrier recommandé avait été envoyé à Mr Crochet Christophe, à la demande de maître Lecomte.



Arrondissement d'Amiens

Canton de Corbie

MAIRIE DE FOUILLOY

Mr le Maire : Effectivement, nous allons régulariser ce dossier dès que possible et ne manquerons pas de vous tenir informés.

Mme DEFRUIT : Avez-vous des nouvelles pour les constructions dans le lotissement du marché

Mr le Maire : Nous avons eu à gérer ce dossier 2 jours après ma prise de fonction. Nous avons un rendez-vous programmé. Il était question d'une construction de 90 maisons. J'ai refusé de signer au vu du nombre de constructions, des conditions proposées.

Mr BAILLET : Ce qui pose problème c'est l'impact de ces constructions comme le passage des véhicules de chantiers sur les routes. Aussi, nous leur demanderons de présenter leur projet aux citoyens de la commune. Une rencontre est prévue le 12 octobre.

Mme DEFRUIT : Avez-vous prévu une autre installation d'ampoule LED dans d'autres rues de la commune

Mr le Maire : La continuité de l'installation se fera. La priorité étant de remettre l'éclairage la nuit sur l'ensemble de la commune.

Un programme de remise aux normes des lampadaires va être réalisé d'ici à 2025. Projet suivi par la FDE.

Mme DEFRUIT : Y aura-t-il une cérémonie du 11 Novembre ?

Mr le Maire- : Un dépôt de gerbes est prévu aux monuments aux morts et au cimetière mais pas de cérémonie.

Mme DEFRUIT : Y aura-t-il un repas des aînés

Mr le Maire : Au vu du contexte sanitaire aucune manifestation ni repas des aînés ne sera organisé cette année.

Mme LEGRAND : Peut-on avoir des nouvelles du supermarché

Mr le Maire : C'est en bonne voie. J'ai signé un document pour son agrandissement, un quai à l'arrière du bâtiment va être créé. A ce jour, je n'ai pas de date de réouverture.

Mr SMERDA : Demande d'un habitant sur le problème d'abri bus le matin qui est trop petit. 20 à 30 enfants
Peut-on faire quelque chose ?

Mr le Maire : Un projet de réaménagement de la place est prévu. Ce problème sera donc étudié à ce moment-là. En attendant nous irons constater sur le terrain les faits et étudierons une solution provisoire.

Me Noiret : Un spectacle de Noël est habituellement prévu pour les enfants des écoles. Mr Bringuet, Président du CPEF souhaite proposer une solution : 3 spectacles de 50 minutes sans coût supplémentaire.

Mr le Maire : Cela représente trop de risque sanitaire au vu de la situation actuelle.

Je ne le souhaite pas. Nous organiserons un événement si possible au printemps. Le spectacle de Noël des enfants des écoles 2020 est donc annulé.

Mr Smerda : Il y a eu une communication hasardeuse sur les réseaux sociaux au nom de la mairie qui ne me semble pas appropriée je souhaiterais que cela ne se reproduise pas.

Mr le Maire : J'ai effectivement eu connaissance de ce problème. J'ai repris la personne concernée cela ne se reproduira pas.

La séance est levée à 20h12

